

# Le service de renseignements au Japon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682758>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

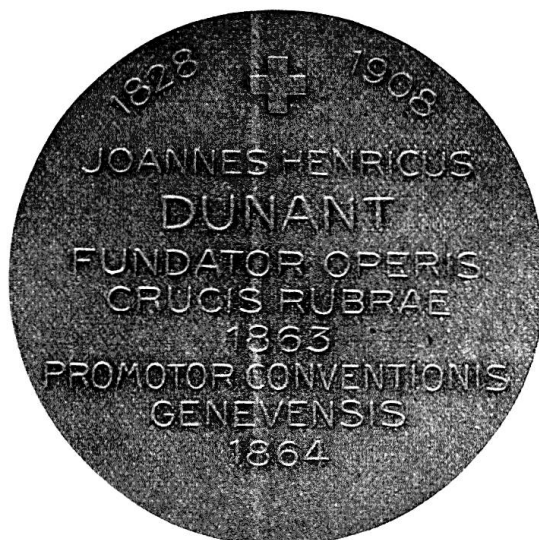
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'occasion de son jubilé de 80 ans, une médaille commémorative a été frappée; nous en donnons ici la reproduction en grandeur naturelle.



La médaille qui est d'une frappe parfaite, sort des ateliers de la maison W. Mayer et F. Wilhelm à Stuttgart. Son prix est de 6 francs en bronze, de



Médaille frappée à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de M. Henri Dunant.

A l'avant, un excellent relief de Dunant avec la mention de la date de la naissance.

Au revers, une croix rouge et l'inscription :

Jean-Henri Dunant, fondateur de l'œuvre de la Croix-Rouge 1863, promoteur de la Convention de Genève 1864.

20 francs en argent\*). Nous pensons que bien des admirateurs de Dunant voudront la posséder, et nous souhaitons qu'elle trouve dans notre Suisse romande — patrie de Dunant — un grand nombre d'acquéreurs. D<sup>r</sup> M<sup>l</sup>.

\*) Metallwarenfabrik W. Mayer et F. Wilhelm Rotebühlstrasse 10, Stuttgart.

## Le service de renseignements au Japon

A propos de l'organisation du service japonais de renseignements sur les disparus à la guerre, le D<sup>r</sup> Matignon fait ressortir l'importance du rôle que la Croix-Rouge peut jouer dans ce domaine, où sa neutralité internationale lui permet, à elle seulement, de soulager les familles angoissées sur le sort des leurs, tandis que dans le champ des secours aux blessés elle ne peut que se contenter du rôle d'auxiliaire du service de santé. Au Japon, c'était le gouvernement du Mikado

qui avait lui-même autorisé l'organisation de ce service, et un bureau administratif des prisonniers de guerre fut installé à Kobé et placé sous la direction du consul de France. Il fournissait tous les renseignements demandés sur les prisonniers et communiquait leurs avis. On sait qu'en outre, les Japonais ont fait procéder à l'identification des cadavres des officiers russes et ont remis à la légation de France en vue de leur envoi aux familles des victimes, tous les objets de valeur trouvés sur eux.

Cet exemple semble démontrer la nécessité de confier cet important service à un organe neutre, puisque c'est sous la direction du représentant de la France et grâce à cela que son fonctionnement fut si remarquable, et ce service doit appartenir à la Croix-Rouge plutôt qu'à tout autre.

A cette occasion, il ne sera pas inutile de rappeler qu'en 1870, le Comité international, qui avait institué à Bâle une agence internationale, avait organisé également, par le moyen de ce rouage neutre, un service de renseignements qui a rendu les plus grands services. Les demandes d'informations venant surtout de France et concernant les hommes tués,

disparus, malades, blessés ou prisonniers, étaient innombrables. Pendant plusieurs mois, les dix personnes faisant partie du bureau de renseignements de Bâle, eurent journellement à réexpédier environ 800 lettres, à répondre à quantité de familles inquiètes du sort des leurs, et à faire passer à des prisonniers des envois pour une somme qui dépassa un demi-million de francs. Ce bureau fit mieux encore, il dressa des listes des prisonniers de guerre avec l'adresse exacte du lieu de leur internement, les fit publier et répandre en France et en Allemagne, et grâce à ce travail de Bénédictins, des centaines de familles inquiètes purent correspondre avec ceux qui leur étaient chers.

## Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-1871

Le 1<sup>er</sup> juillet 1871 paraissait le rapport général de l'activité de la « Société neuchâteloise de secours aux blessés » depuis le début de la guerre franco-allemande. Presque toutes les localités du canton de Neuchâtel avaient reçu des soldats, et hospitalisé des malades; un sentiment unanime de pitié pour ces malheureux avait fait donner à notre population tout ce dont elle disposait, et on cite le cas de familles, où il ne restait plus, après le passage des Français, ni une chemise chaude, ni une paire de chaussures.

Le Comité de secours fit en outre procéder à des collectes et à des ventes; toutes les bonnes volontés furent mises à contribution, et le rapport nous donne le total des sommes recueillies dans le canton de Neuchâtel, dès le début de la guerre jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1871.

Nous en donnons ici le relevé:	
Pour les blessés des armées belligérantes. . .	Fr. 57,869. 10
Pour les victimes de la guerre. . . . .	» 25,262. 44
Vente pour les victimes de la guerre en France	» 16,695. 80
Vente pour les veuves et les orphelins. . . . .	» 32,099. 65
Dons reçus pour les prisonniers français en Allemagne. . . . .	» 10,368. 85
Collecte pour les Suisses à Paris. . . . .	» 63,725. 28
Collecte faite en faveur des orphelins des deux nations. . . . .	» 4,107. 49
Collecte faite par la Société d'agriculture. . .	» 12,891. 30
A reporter	Fr. 223,019. 91